MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

Direction générale
de l'Organisation des Etudes,
de l'enseignement de Promotion Sociale
et des Bâtiments scolaires
de la Communauté Française

Enseignement de Promotion Sociale

1040 BRUXELLES, le 22 SEP. 92
Rue de la Science, 43
Tél. : 02/238.86.11

Madame la Présidente du Conseil pédagogique
de l'enseignement de la Communauté française,
Groupe enseignement de promotion sociale,
A l'attention de Monsieur Claude LECLERCQ,
Bureau 300 - 3ème étage,
rue de la Science, 43,

1040 BRUXELLES.

Votre lettre du	Vos références	Nos références	Annexes.
		JS/8.117.002/Dossier n° 20 S (à rappeler dans toute correspondance)	

OBJET : Dossier pédagogique de régime 1.
Section : Cadres spécialisés en soins de santé.
Classement : Enseignement supérieur paramédical de promotion sociale et de type court.
Code : 82 30 0D S 34 E2.

ETABLISSEMENT : Institut d'enseignement de promotion sociale
de la Communauté française,
LIBRAMONT - BERTRIX.

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique de la section mentionnée sous rubrique et des 4 unités de formation qui la composent à savoir :

- U1 Cadres spécialisés en soins de santé niveau 1	34	823001U34E2
- U2 Cadres spécialisés en soins de santé niveau 2	34	823002U34E2
- U3 Cadres spécialisés en soins de santé niveau 3	34	823003U34E2
- U4 Epreuve intégrée - 3ème année Cadres spécialisés en soins de santé	34	823004U34E2.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration,

F. DE LAET.
22/9.

PROMSOC9

20 U 4 EPREUVE INTEGREE- 3E ANNEE
CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE

823004U34E2

ECOLE(S) CONCERNEE(S) : 8117002 CF LIBRAMONT,BERTRIX
LIBRAMONT-CHEVIGNY

JEANNINE HAINE
CONSEILLER ADJOINT

Pro Wilkin

Léa WILKIN
Chef administratif

ZONE RESERVEE A L'ADMINISTRATION :

DATE DE DEPOT DU DOSSIER A L'INSPECTION : 31/7/1992 09.IX.1992

DATE DE RETOUR DU DOSSIER DE L'INSPECTION :

ZONE RESERVEE A L'INSPECTION :

DATE DE RECEPTION DU DOSSIER A L'INSPECTION : 17/8/92

INSPECTEUR CONCERNE : Mme Lisoir

DATE D'ENVOI A L'INSPECTEUR CONCERNE : 31.8.92

DATE LIMITE DE RETOUR AU SECRETARIAT DE L'INSPECTION : par retour.

DATE DE RECEPTION DU DOSSIER AU SECRETARIAT DE L'INSPECTION : le 02/09/92

DATE DE RENVOI DU DOSSIER A L'ADMINISTRATION : - 8 SEP. 1992

AP.

COMMUNAUTE FRANCAISE

1040 BRUXELLES, LE 31 JUIL 92
RUE DE LA SCIENCE, 43

02/238.86.11

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

COPIE INTERNE

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
---- ACCUSE DE RECEPTION DES DOSSIERS RECUS A L'ADMINISTRATION LE 8/ 7/92

DATE D'APPLICATION PREVUE LE
ENTREE EN VIGUEUR AU PLUS TOT LE 28/ 7/92

NO. DOSSIER	SECTION/UNITE	
20 S	CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE ECOLE(S) CONCERNEE(S) : 8117002 CF LIBRAMONT,BERTRIX LIBRAMONT-CHEVIGNY	823[illegible]4E2
20 U 1	CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE NIVEAU 1 ECOLE(S) CONCERNEE(S) : 8117002 CF LIBRAMONT,BERTRIX LIBRAMONT-CHEVIGNY	823[illegible]1E2
20 U 2	CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE NIVEAU 2 ECOLE(S) CONCERNEE(S) : 8117002 CF LIBRAMONT,BERTRIX LIBRAMONT-CHEVIGNY	823[illegible]2
20 U 3	CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE NIVEAU 3 ECOLE(S) CONCERNEE(S) : 8117002 CF LIBRAMONT,BERTRIX LIBRAMONT-CHEVIGNY	823[illegible]

Conseil pédagogique de l'Enseignement
de la Communauté française.

Groupe Enseignement de Promotion sociale.

Bruxelles, le 07-07-92

Ancien dossier : N° classement
N° nombre de périodes par unité

(accord limité au 30/6 → Voir communiqué)

Reçu le 8/7.

OBJET : Programmation.

Monsieur l'Administrateur général,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, le dossier pédagogique en 4 exemplaires relatif à la Section : "Cadres spécialisés en soins de santé" comprenant les unités de formation : Cadres spécialisés en soins de santé. Niveau 1 ... Cadres spécialisés en soins de santé. Niveau 2 ... Cadres spécialisés en soins de santé. Niveau 3 .... Cadres spécialisés en soins de santé. Épreuve intégrée

dont la création est demandée par l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française à L.I.B.R.A.M.O.N.T., matricule : 8.11.7002

Il s'agit d'une nouvelle mouture d'un dossier ayant reçu une approbation provisoire jusqu'au 30 juin

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur l'Administrateur général, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Pour le groupe,

Le Secrétaire,

C. LECLERCQ.

823000 S 34 E 2

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1 — ANNEXE 2

DOCUMENT 8ter - DOSSIER PEDAGOGIQUE - SECTION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- ● Communauté française
- O Provincial et communal
- O Libre - confessionnel
- O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : ..... 8.117.002 COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
adresse complète : ..... INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
..... Avenue Herbofin
n° matricule : ..... 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
n° de téléphone : ..... Tél. 061/22 46 71

2. Intitulé de la section :

CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE

3. Finalités : repris en annexe n°. 1 (2) de 1 pages(2)

4. Prérequis : repris en annexe n°. 2 (2) de 1 pages(2)

5. Classement de la section :

- O E.S.I.
- O E.S.S.
- ● E.S.t.c. catégorie : PARAMÉDICALE
- O E.S.t.l. catégorie : .....

6. Titre délivré à l'issue de la section : (2)

DIPLÔME "CADRE SPECIALISÉS EN SOINS DE SANTE"

7. Unités de formation constitutives de la section :

Intitulés	Classement	Nombre de périodes
NIVEAU 1	ES Parem. t.c	288
NIVEAU 2	ES Parem t.c	288
NIVEAU 3	ES Parem t.c	288
EPREUVE INTEGREE	ES Parem t.c	8
		872

8. Modalités de capitalisation :

DIPLOME EST OBTENU PAR CAPITALISATION DES UNITES DE FORMATION 1 + 2 + 3 + Epreuve intégrée

9. Date de la proposition : 5/7/92

Signature du :
chef d'établissement de la C.F. (1)
~~représentant du pouvoir organisateur subventionné~~ (1)

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter

10. Observations du service d'inspection

Néant

Date : le 22/09/92.. Signature

---

11. DECISION : ~~ACCORD~~ - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision :

Date : 24.9.92..... Signature :

Annexe 1.

Finalités.

Cette section est destinée à sensibiliser le personnel infirmier aux multiples aspects de la vie hospitalière.
Le programme désire ainsi rencontrer les directives de la CEE et de l'OMS concernant la formation des infirmières gestionnaires de premier niveau: c'est-à-dire, l'infirmière responsable de la qualité des soins donnés à un groupe de patients ou familles dans différents contextes (institutions ou collectivités).
Nous entendons par gestion des soins infirmiers le fait de participer à la définition de la politique générale et de la philosophie des soins infirmiers au sein de son institution et à la mettre en oeuvre à son propre niveau de fonction et de compétence: c'est-à-dire définir la philosophie et la politique générale des soins de l'unité, organiser, coordonner et évaluer les soins infirmiers donnés par l'équipe soignante.

Annexe 2

Prérequis

1. Dans la section :

Niveau 1

- être porteur(euse) du Brevet d'infirmier(e) hospitalier(e).

Niveau 2

- être porteur(euse) d'un Diplôme de l'enseignement supérieur paramédical (infirmier(e) gradué(e), logopède, kinésithérapeute,...)

- ou attestation de réussite de l'unité de formation niveau 1 de la section.

Niveau 3

- attestation de réussite de l'unité de formation niveau2 de la section.

82300 1 U 34 E 2

2 S

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1 — ANNEXE 1

DOCUMENT 8bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

● Communauté française — O Libre - confessionnel
O Provincial et communal — O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

8.117.002
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE
Avenue Herbofin
6808 LIBRAMONT-CHEVIGNY
Tél. 061/22 46 71

dénomination : .....
adresse complète : .....
n° matricule : .....
n° de téléphone : .....

2. Intitulé de l'unité de formation :

CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTÉ
NIVEAU 1

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°. 1 .(2) de 1 ..pages(2)

4. Prérequis de l'U.F. : repris en annexe n° 2 (2) de 1 ..pages(2)

5. Classement de l'U.F. :

O (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré - inférieur (1)
- supérieur (1)

● (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : PARAMEDICALE .....(2)

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....(2)

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement:
repris en annexe n°. 3 ..(2) de 1 ..pages (2)

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. : (2)

ATTESTATION DE REUSSITE

8. Programme du (des) cours :
repris en annexe . 4 ..(2) de 17 .pages(2)

9. Evaluation des capacités terminales :
repris en annexe . 5 .(2) de 1 ..pages(2)

10. Profil du (des) chargé(s) de cours :
repris en annexe . 6 .(2) de 1 ..pages(2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (3)	Nombre total de périodes (4)
....V...Annexe..7.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
2. Part d'autonomie		
	.... ..	.....
	.... .	...., ...
3. Conseil des études		.....
Admission des élèves		.....
Rattrapage		.....
Bilan final		....
Total des périodes		...288....

B. Part supplémentaire éventuelle

.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
Total des périodes		.....
C. Total général des périodes		...288...

12. Date de la proposition : .....5./7./.9.2.....

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1)
~~Représentant du pouvoir organisateur subventionné~~ (1)

13. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Accord

Date : le 02/09/92..... Signature :

14. DECISION : ~~ACCORD~~ - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)
Motivation de la décision :

Date : 04.09.92..... Signature :

(3) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM (4) 1 période = 50 minutes

annexe 1

1° année

L'étudiant doit:

1° acquérir un esprit critique et de synthèse, une capacité d'élocution suffisante

2° être capable d'analyser une situation, d'en dégager les problèmes et d'y appliquer la méthode de résolution des problèmes.

3° se remettre en question et remettre en question ses acquis.

4° apprendre à bannir les attitudes de résistance au changement

5° être capable de mettre en évidence les problèmes de communication et de mieux comprendre les personnes qu'il aura en face de lui dans l'exercice de sa profession.

Annexe 2.

Prérequis.

1ère année:

- être porteur(euse) du Brevet d'infirmier(e) hospitalier(e)

annexe 3

NEANT

annexe 4

Ière année

CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE

1. langue maternelle - élocution 48 Heures/année

I Objectifs

Langue écrite

L'étudiant sera capable de produire des énoncés écrits corrects.

- Dans cette perspective, il apprendra à utiliser la ponctuation, à modifier la construction syntaxique d'une phrase, à enchâsser une phrase dans une autre, à unir ses phrases en une suite.
- L'étudiant sera également sensibilisé au rapport existant entre la syntaxe et le sens de la phrase.
- Il devra pouvoir procéder aux permutations et aux commutations au sein des groupes de mots ou de la phrase.
- L'élève sera capable d'établir un plan (suivant un ordre chronologique ou un ordre logique), de dégager les idées principales.
- Il saura formuler son message en tenant compte du récepteur (niveau de langue).
- Il apprendra à décrire, à résumer (un texte oral ou écrit), à formuler une opinion, un jugement, à établir à partir d'un texte des relations avec des expériences personnelles.
- On exercera la classe à sélectionner et à retenir l'information.
- Par le biais de textes que l'élève devra préparer, on l'amènera à consulter divers ouvrages, dictionnaires, journaux ainsi qu'à fréquenter une bibliothèque. On développera de cette manière son esprit de recherche.

Langue orale

L'étudiant sera capable de produire des énoncés oraux corrects et d'écouter attentivement.

- Dans cette perspective, il utilisera l'intonation qui convient, respectera les groupes rythmiques et les accents toniques de la phrase.
- Il saura utiliser à bon escient et sans exagération l'accent d'insistance.
- Il maîtrisera son souffle par un respect raisonné de la ponctuation.
- Des exercices d'improvisation l'amèneront à produire du "discours" pendant un minimum de temps.

- Il apprendra à être bref mais aussi à développer son message oral.
- Il sera capable de participer activement à une conversation, une discussion, un débat et de se faire le porte-parole d'un groupe.
- Sans participer cette fois, il sera en mesure d'établir oralement (éventuellement à à partir de notes) une synthèse de ce qui aura été dit par d'autres.

II Contenu

1) Orthographe et syntaxe

La correction des travaux écrits et oraux permettra de déceler les lacunes des étudiants et d'établir un programme visant à les combler.

Les élèves produiront à partir des listes orthographiques de base des phrases correctes.

2) Vocabulaire

Celui des listes orthographiques de base et celui découvert dans les textes.

3) Etude de textes

Lecture commentée de divers textes d'actualité et de culture générale.

Condition d'accès direct à la 2ème année

L'étudiant sera capable d'établir le résumé (suivant un ordre chronologique ou logique) d'un texte lu ou entendu.

2. PHILOSOPHIE, LOGIQUE, ARGUMENTATION

16 Heures/année

Objectif : L'étudiant sera capable de :

- D'exercer sa pensée, son raisonnement, son jugement à partir de faits vécus.
- De transférer des théories et des expériences au niveau du quotidien et réciproquement.
- D'utiliser des aspects logiques et philosophiques dans des faits de vie collectifs et individuels.
- D'analyser des situations.

Programme :

- La conscience
- L'inconscient
- Le désir et les passions
- L'illusion, la vérité
- Les rapports avec autrui
- L'espace et la perception
- La mémoire et le temps
- La mort
- L'existence, l'irrationnel, les sens
- La nature
- La culture
- L'histoire
- Les langages
- L'imagination
- Le jugement
- L'idée
- La formation des concepts scientifiques
- La logique et les mathématiques
- La psychologie
- Le travail
- L'art
- La religion
- La société
- L'état
- Le pouvoir et la violence
- Le droit et la justice
- Le devoir
- La volonté
- L'âme et le corps
- Le bonheur
- La liberté
- La philosophie
- La participation
- La pensée
- Le raisonnement
- La raison
- La voyance
- Le plaisir et la douleur
- L'activité

Quelques maîtres penseurs - Philosophie de la médecine psycho-somatique - Eléments de logique et d'argumentation.

3. INITIATION AUX SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (16 h/année)

Objectif :

Rendre les élèves capables de comprendre l'essentiel des mécanismes économiques fondamentaux pour permettre une compréhension du monde moderne où l'économique tient une place prépondérante, notamment dans le domaine des politiques sociales.

Matière :

1. Les notions de bases :
   - les biens et les besoins
   - le circuit économique
   - les mécanismes économiques élémentaires
   - les régimes économiques
   - les principaux mécanismes du marché
   - notions élémentaires de comptabilité nationale.

2. Analyse de quelques problèmes économiques et sociaux :
   - parallèle entre crise économique et sciences sociales
   - la politique de santé et l'économique
   - influence de la croissance ou de la récession économique sur les politiques sociales.

Remarque :

Ce cours ne sera pas abordé au départ de modèles mathématiques mais au départ de documents concrets (émissions de télévision, articles de presse ...).

4. ANGLAIS (48Ha)

OBJECTIF GENERAL :

Objectifs Spécifiques

Les étudiants acquièrent une connaisance passive du vocabulaire et de la grammaire de base, afin de pouvoir traduire ou résumer des textes simples, à caractère professionnel, tirés de manuels scolaires ou élaborés par l'enseignant.

Matière

- AUSTIN and CROSFIELD, English for Nurses, (Longman) ou tout autre ouvrage équivalent permettant l'acquisition du vocabulaire de base.
- Synthèses grammaticales réalisées à partir des textes et portant sur les points suivants :
  - Construction de la phrase
  - Conjugaison (formes simples et progressives, voix passive, auxiliaires "be" et "have", etc
  - Pronoms personnels
  - Adjectifs possessifs
  - Propositions et pronoms relatifs
  - Comparatifs et superlatifs

Evaluation

Elle peut comprendre une version (sans dictionnaire) de phrases simples reprenant les structures et le vocabulair étudiés et une version ou un résumé d'un texte court, à caractère professionnel (avec l'aide du dictionnaire)

Objectifs généraux

La langue anglaise occupe une place prépondérante dans le développement des sciences et techniques, et ce, plus particulièrement dans le domaine médical.

Il semble essentiel que les futurs cadres aient un accès direct à cette importante littérature.
Dans cette optique, le cours de langue anglaise a pour objectif de fournir à l'étudiant la connaissance passive nécessaire à la compréhension de textes relatifs à l'exercice de la profession.

OBJECTIFS GENERAUX VALABLES EN SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Grâce aux supports des théories, de la réflexion, par l'utilisation de diverses tables
(ex. en chimie : le tableau périodique, les tables de PKa ...,
ex. en physique : table de solubilité...), l'élève sera capable de comprendre avec un minimum de mémorisation si possible les contenus des cours par une démarche raisonnée, un comportement réfléchi.

A l'hôpital, l'élève sera amené à utiliser du matériel et des produits relevant du domaine de la physique et de la chimie.
C'est pourquoi, par une utilisation efficace de ces dernières, chaque groupe de notions sera complété par une application pratique concrète (Ex. en chimie, sur l'étiquette d'un flacon de bicarbonate de sodium 1/6 M, utilisé à l'hôpital, comprendre pourquoi le nombre de mmol/l en ion sodium est le même que le nombre de m Eq/l et qu'il n'y a pas égalité entre ces 2 types de concentration pour l'ion phosphate. En physique, comprendre les fonctionnements de l'oeil, du microscope en tant que phénomène optique, pourquoi les rayonnements X et U.V. sont dangereux pour l'homme).

5. CHIMIE - 16 H/année

I. OBJECTIFS SPECIFIQUES EN CHIMIE GENERALE

A) Expression de la concentration

L'élève sera capable de déterminer le titre molaire, le titre pondéral, la normalité d'une solution et de faire le passage d'un type de concentration de la solution en d'autres, de transformer des m mol/l en m Eq/l, en g/l.
Un laboratoire centré sur l'analyse volumétique par réaction de neutralisation utilisera les notions de concentration.

B) Expression de l'acidité d'une solution

L'élève sera capable de calculer le P H de solutions d'acides forts et faibles des bases fortes et faibles et de tampons et d'établir un raisonnement logique pour expliquer les phénomènes alcalose, d'acidose métabolique et respiratoire à la lumière des équilibres chimiques.
Un laboratoire illustrera ces connaissances notamment par l'utilisation du P H mètre.

C) Réaction d'oxydo-réduction

l'élève sera capable de faire la différence entre une réaction de métathèse et une réaction d'oxydo-réduction et sera à même d'équilibrer une réaction d'oxydo-réduction par une méthode rapide.
Un titrage basé sur une réaction d'oxydo-réduction fera appel à la notion de normalité (Ex étalonnage du permanganate de potassium).

Remarque importante

Vu le développement des sciences et de ses applications en chimie et en médecine, d'autres sujets pourraient être envisagés, suivant l'avis de l'inspection et de la direction, comme la chimie nucléaire et ses applications en médecine, les réactions de complexation.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES EN CHIMIE ORGANIQUE

A) Identification des principales fonctions de la chimie organiqu et nomenclature

L'élève sera capable de reconnaître les fonctions (hydrocarbures saturés et insaturés, hydrocarbures aromatiques, dérivés halogénés, alcools, amines, aldéhydes, cétones, acides esters, amides) dans une formule développée et de donner un nom au composé et inversément à partir d'un nom d'un composé retrouver les différentes fonctions et la formule développée et de distinguer entre composé saturé et insaturé, composé aliphatique et aromatique, liaison simple, double et triple, acide et polyacide, alcool polyol.

B) Etude des propriétés physiques de quelques familles en relatio avec la structure

l'élève sera capable de déterminer si une famille déterminée est soluble dans l'eau, dans un solvant organique en analysant la structure du composé.
Cette étude déductive pourrait être appliquée aux hydrocarbures saturés et insaturés, aliphatiques, hydrocarbures aromatiques, dérivés halogènes, alcools, amines, aldéhydes, cétones, acides, polyacides, polyols, esters, amides.

C) Etude des réactions d'estérification, d'hydrolyse, de saponification et de polymérisation

l'élève sera capable de distinguer ces 4 réactions et de les équilibrer (les pondérer)

D) Applications pratiques de ces réactions et des grandes familles dans la vie courante notamment dans le domaine médical

Deux domaines seront à distinguer : les domaines industriels médical et non médical.
Comme application pratique, en chimie (selon le nombre d'heures)

il y a la préparation d'un savon, la fabrication du miroir d'argent, les fermentations alcooliques et la distillation fractionnée.

A titre d'information, il faut signaler à l'élève que la stéréo chimie des composés organiques est de plus en plus importante pour les propriétés médicales entre autre en ce qui concerne les composés organiques.

Tout chapitre peut être illustré par des laboratoires à condition que l'élève possède les pré-requis suivants :

- équilibration des réactions acides bases et problèmes occhiométriques relatifs à ces équations.
- maîtrise des constructions de graphique point par point.
- distinction entre covalence normale parfaite et covalence normale polarisée, notion de charge partielle et d'électronégativité.

6. PHYSIQUE (16 H)

A. Les liquides et les gaz

L'élève sera capable de justifier la manipulation suivante : utilisation et placement efficace d'une perfusion à un malade à l'aide de notion de pression.
L'élève sera capable de résoudre certains problèmes concernant les lois d'Archimède et de Boyle Mariotte.
Un laboratoire illustrera la pression atmosphérique.

B. Les solutions

L'élève sera capable, à l'aide des tables de solubilité, de déterminer le nombre maximum de grammes dissous dans un certain volume et d'en déduire sa concentration.

C. Optique géométrique

l'élève sera à même de régler tout problème de réflexion et de réfraction (cas dans les lentilles convergentes) par construction et par calcul et de comprendre le fonctionnement de l'oeil, de la loupe, du microscope.
Un laboratoire consistera en la détermination de la distance focale de miroirs.

D. Electricité et magnétisme

L'élève sera capable de décrire et de distinguer les effets du courant électrique et leurs applications pratiques dans l'industrie, certaines dans la vie courante. (résistance chauffante, lampe à W ou I2, sonnerie,générateur de courant continu) et de différencier entre autre conducteur et isolant.

7. Cours de PSYCHOLOGIE

16 Heures/année

Objectif : L'étudiant sera capable, par des démarches d'observat
de connaissance, de compréhension, d'application, d'analyse, de synthèse et d'évaluation,
- D'acquérir des méthodes d'approche et de résolution de situations
- D'effectuer une approche globale de la personne et du groupe auquels il s'adresse
- De posséder une connaissance de l'homme et de son environnement
- D'actualiser des connaissances en sciences psychomédicosociales
- D'oeuvrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- De prendre place dans la perspective de la vie quotidienne (écouter, comprendre, appliquer)
- De relier les aspects techniques et relationnels de la profession
- De ne pas appliquer des recettes simplistes
- De transférer au quotidien des données relatives à la personnalité, à la santé mentale, aux conduites et aux comportements.

Programme :

I La personnalité, les développements (rappels et actualisatio en psychologie génétique)
1. Approches de la notion de personnalité : caractéristiques besoins, maturation, développement, définition
2. Le développement psychomoteur : lois, nouveau né, enfance après l'enfance
3. Le développement de l'intelligence : stades, formes, fonctions
4. Le développement du langage : étapes, aspects linguistiqu
5. Le développement psycho-affectif lors de la première anné continuité relationnelle mère-enfant, interactions, orali
6. Le développement psycho-affectif de un à trois ans : continuité relationnelle, la parole, autonomie motrice, analité
7. Le développement psycho-affectif de trois à six ans : fin de la continuité relationnelle, curiosité, stade phollique, complexe d'oedipe.
8. La période de latence
9. Le développement psycho-affectif lors de l'adolescence : génitalité, image du corps inscription sociale
10. Aspects psychologiques de l'âge adulte
11. Aspects psychologiques de la vieillesse : déficit, image du corps, mort.

II Les conduites et les comportements

1. Aspects psychologiques de la grossesse et de l'accouchement : sexes, statut, régression orale, craintes et désirs, image du corps, père et mère
2. L'éprouvé corporel et ses plaintes : image du corps, société et culture, corps et médecine, troubles et plaintes
3. Les comportements psychomoteurs : éthologie, territoire langage des animaux, thérapeutiques corporelles
4. Les conduites alimentaires : fonction du repas, société et culture, comportements.
5. Les conduites excrémentielles : fonction sphinctérienne social et culturel
6. Les conduites sexuelles : développement psycho-sexuel, normal et pathologique, déviations, difficultés, thérapies
7. Les états affectifs : exemples, troubles, demande affective
8. Les conduites agressives : inné et acquis, exemples, caractères, mode d'expression
9. Les conduites de fuite : mode d'expression, caractères.

III Introduction à la pathologie

1. L'angoisse et l'anxiété : signes, théories, définitions
2. Approche de la pathologie mentale (névrose et psychose)
3. Les psychothérapies : exemples, définitions
4. Santé, maladie et malades : concepts, réactions, conséquences, attitudes
5. La régression
6. La maladie psychosomatique

IV Psychologie générale

- La conscience
- L'inconscient
- Les mécanismes de défense
- Le sommeil - Le rêve
- Les sensations et les perceptions
- La mémoire
- La volonté (formes, acte, mouvement, pathologie)

1ère année

8. <u>Cours: Initiation aux statistiques (16h)</u>

<u>Objectifs:</u>

- Comprendre l'utilité des statistiques dans la description des données et le classement de ces données dans le but d'analyser et d'interpréter de façon critique les variables investiguées.

- Comprendre la méthodologie conduisant au classement descriptif des données sous la forme de distributions de fréquences.

- Classer, définir et analyser des données provenant de variables à caractères différents et savoir calculer les paramètres descriptifs des distributions envisagées.

<u>Contenus:</u>

1. Définition de la statistique
2. Statistique descriptive et inférentielle
3. Mesures et données
4. Statistiques et indices de santé
5. Formes des données: les variables
   - échelle nominale
   - échelle ordinale qualitative
   - échelle ordinale selon le rang
   - var. numériques discrètes
   - var. numériques continues
6. Présentation des données: les tableaux
7. Les distributions
   - distributions de fréquences
   - fréquences absolues, relatives
   - histogrammes de présentation
8. Les paramètres descriptifs d'une distribution
   - paramètres de position
   - paramètres de dispersion
9. Exercices et exemples

9. ACTUALISATION DES TECHNIQUES MEDICALES

48 Heures/année

La Médecine est une science en progrès constant.
Les nouvelles techniques médicales répondent de mieux en mieux aux différentes pathologies.
Il est donc important que les infirmières soient informées au mieux des dernières réalisations afin :

- D'être capables d'adapter les techniques infirmières en réponse et en coordination avec les techniques médicales et ce, dans un esprit de complémentarité.

- D'être le lien entre le chirurgien et le médecin et le patient afin d'expliquer à ce dernier ce qu'il doit savoir sur le déroulement de son traitement afin d'y mieux participer . Un patient bien informé est rassuré et donc dans les meilleures conditions possibles pour aller dans la voie du bien-être.

- Etre capables de cerner tous les besoins du patient besoins engendrés par la pathologie et besoins engendrés par l'application des nouvelles techniques médicales.

CONTENU DU COURS.

Les professeurs partageront avec les étudiants leurs connaissances dans les domaines suivants :

- Anesthésiologie (3h)
- Chirurgie (7h)
  - Chirurgie plastique
  - Chirurgie cardiovasculaire
  - Neurochirurgie
- Médecine (8h)
  - Insuffisance Cardio Vasculaire aigüe
  - Insuffisance respiratoire aigüe
  - Affections neurologiques
  - Insuffisances rénales aigües
- Immunologie (6h)

Oncologie (3h) - Isotopes (3h) - Imagerie

10. ACTUALISATION DES SOINS INFIRMIERS

48 Heures/année

Les soins infirmiers sont et doivent être en mouvements constants afin de s'adapter aux nouvelles exigences qu'engendrent aussi bien l'évolution de la société que l'évolution de la médecine. Ce cours a pour objectif de développer et d'adapter chez l'infirmière hospitalière dans l'approche quotidienne du patient

- Le savoir
- Le savoir-faire
- Le savoir-Être mais également de stimuler leur besoin de connaisance afin de se maintenir dans l'actualité.

L'infirmière doit prendre conscience de l'importance de son travail et de ce qu'elle peut apporter aux patients par une approche correctement étudiée et ce, en fonction du patient auquel ce travail s'adresse.

L'infirmière doit être capable de comprendre l'importance d'un travail effectué avec coordination dans un esprit d'équipe qui doit être valable aussi bien entre les infirmières elles-mêmes, entre les infirmières et le personnel médical mais aussi entre les infirmières et les autres professions paramédicales.
Elle doit être le noyau essentiel de l'équipe qui entoure le patient.

L'infirmière doit être capable d'analyser les besoins du patient, d'y répondre au mieux en se fixant des objectifs et en se donnant à elle-même ainsi qu'au patient les moyens de les atteindre . Elle doit donc être capable de comprendre d'expliquer et d'adapter les caractéristiques essentielles du processus infirmier.

CONTENU DU COURS.

Intégration de la démarche scientifique au Nursing

1. Démarche scientifique
2. Démarche nursing
3. Collecte des données
4. Interprétation
5. Analyse des besoins
6. Formulation des objectifs
7. Etablissement d'un plan d'action
8. Exécution du plan
9. Evaluation des résultats obtenus
10. Plan de soins
11. Nursing intégré
12. Nursing individualisé

Annexe 5

Avoir obtenu 50 % lors de l'évaluation des capacités terminales qui se fera par un examen oral ou écrit.

Annexe 6 :

- Enseignant avec le titre requis (Arrêté Royal 22/04/69) ou Art 20 (Arrêté Royal du 22/03/69) ou d'un expert compétant dans le domaine paramédical

annexe 7

1° année

Dénomination des cours:	classement des cours	nombre total de périodes
langue maternelle élocution	généraux	48P
philosophie, logique, argumentation	généraux	16P
initiation aux sciences économiques et sociales	généraux	16P
anglais	techniques	48P
chimie	techniques	16P
physique	techniques	16P
psychologie	techniques	16P
initiation aux statistiques	techniques	16P
actualisation des techniques médicale	cpp	48P
actualisation des soins infirmiers	cpp	48P
		288P

20 S.

8230021 U34 E2

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1 — ANNEXE 1

DOCUMENT 8bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

● Communauté française — O Libre - confessionnel
O Provincial et communal — O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

8.117.002
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
Avenue Herbofin
6880 LIBRAMONT-CHEVIGNY
Tél. 061/22 46 71

dénomination : .....
adresse complète : .....
.....
n° matricule : .....
n° de téléphone : .....

2. Intitulé de l'unité de formation :

CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE
NIVEAU 2

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°. 1 .(2) de 1 ..pages(2)

4. Prérequis de l'U.F. : repris en annexe n°. 2 .(2) de 1 .pages(2)

5. Classement de l'U.F. :

O (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré - inférieur (1)
- supérieur (1)

● (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : PARAMEDICALE .....(2)

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....(2)

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement:
repris en annexe n°. 3 .(2) de 1 ..pages (2)

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. : (2)

ATTESTATION DE REUSSITE

8. Programme du (des) cours :
repris en annexe .4..(2) de 16 .pages(2)

9. Evaluation des capacités terminales :
repris en annexe .5.(2) de 1 ..pages(2)

10. Profil du (des) chargé(s) de cours :
repris en annexe .6..(2) de 1 ..pages(2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (3)	Nombre total de périodes (4)
.....	.....	.....
.....	.....	.....
..... Annexe 7.	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
2. Part d'autonomie		
....	.....	.....
....	.....	.....
3. Conseil des études		.....
Admission des élèves		.....
Rattrapage		....
Bilan final		....
Total des périodes		...288.....

B. Part supplémentaire éventuelle

.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
Total des périodes		.....

C. Total général des périodes ..288.....

12. Date de la proposition ..5/7/92.....

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1)
~~Représentant du pouvoir organisateur subventionné~~ (1)

13. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)
Néant

Date : 04/09/92..... Signature :

14. DECISION : ACCORD - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)
Motivation de la décision :

Date : 04.09.92..... Signature :

(3) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM (4) 1 période = 50 minutes

annexe 1

2° année

L'étudiant devra être:

- sensibilisé aux multiples aspects de la gestion d'une unité de soins et de ses 2 composantes essentielles: la gestion des soins aux patients, la gestion du personnel soignant de l'unité.

- capable de comprendre les principes et concepts théoriques inhérents à ces deux composantes.

Annexe 2.

Prérequis.

2ème année:

- être porteur(euse) d'un Diplôme de l'enseignement supérieur paramédical { infirmier(e) gradué(e), logopède, kinésithérapeute,... }

annexe 3

NEANT

annexe 4

2ème année

CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE

1. Programme de langue maternelle - élocution 24 Heures/année

I Objectifs

Langue écrite

L'étudiant sera capable de produire des énoncés écrits corrects.
- Dans cette perspective, il apprendra à utiliser la ponctuation, à modifier la construction syntaxique d'une phrase, à enchâsser une phrase dans une autre, à unir ses phrases en une suite.
- L'étudiant sera également sensibilisé au rapport existant entre la syntaxe et le sens de la phrase.
- Il devra pouvoir procéder aux permutations et aux commutations au sein des groupes de mots ou de la phrase.
- L'élève sera capable d'établir un plan (suivant un ordre chronologique ou un ordre logique), de dégager les idées principales.
- Il saura formuler son message en tenant compte du récepteur (niveau de langue).
- Il apprendra à décrire, à résumer (un texte oral ou écrit), à formuler une opinion, un jugement, à établir à partir d'un texte des relations avec des expériences personnelles.
- On exercera la classe à sélectionner et à retenir l'information.
- Par le biais de textes que l'élève devra préparer, on l'amènera à consulter divers ouvrages, dictionnaires, journaux ainsi qu'à fréquenter une bibliothèque. On développera de cette manière son esprit de recherche.

Langue orale

L'étudiant sera capable de produire des énoncés oraux corrects et d'écouter attentivement.
- Dans cette perspective, il utilisera l'intonation qui convient, respectera les groupes rythmiques et les accents toniques de la phrase.
- Il saura utiliser à bon escient et sans exagération l'accent d'insistance.
- Il maîtrisera son souffle par un respect raisonné de la ponctuation.
- Des exercices d'improvisation l'amèneront à produire du "discours" pendant un minimum de temps.

- Il apprendra à être bref mais aussi à développer son message oral.
- Il sera capable de participer activement à une conversation, une discussion, un débat et de se faire le porte-parole d'un groupe.
- Sans participer cette fois, il sera en mesure d'établir oralement (éventuellement à à partir de notes) une synthèse de ce qui aura été dit par d'autres.

II Contenu

1) Orthographe et syntaxe

La correction des travaux écrits et oraux permettra de déceler les lacunes des étudiants et d'établir un programme visant à les combler.

Les élèves produiront à partir des listes orthographiques de base des phrases correctes.

2) Vocabulaire

Celui des listes orthographiques de base et celui découvert dans les textes.

3) Etude de textes

Lecture commentée de divers textes d'actualité et de culture générale.

Condition d'accès direct à la 2ème année

L'étudiant sera capable d'établir le résumé (suivant un ordre chronologique ou logique) d'un texte lu ou entendu.

2. ANGLAIS

32 Heures/année

OBJECTIFS

Les étudiants seront capables de traduire ou de résumer des textes simples, tirés de revues professionnelles ou d'articles de presse.

PRE-REQUIS

Connaissance passive du vocabulaire et de la grammaire de base, particulièrement :

- construction de la phrase
- conjugaison (formes simples et progressives, voix passive, auxiliaires "be" et "have", etc)
- pronoms personnels
- adjectifs possessifs
- propositions et pronoms relatifs
- comparatif et superlatif

MATIERE

Textes tirés de THE CANADIAN NURSE, ou équivalents.
On visera à l'acquisition d'un vocabulaire passif plus étendu afin d'affranchir peu à peu l'élève de l'usage du dictionnaire.
Poursuite de l'étude de points grammaticaux tels que :

- cas particuliers de la voix passive :
  the patient was given an injection
  he was thought to be ...
- présent perfect + FOR/SINCE
- auxiliaires modaux, etc.

CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE

3. Cours de Communication et relations humaines — Théorie: 16 Ha
Trav.prat.méth. 32Ha

OBJECTIFS. : L'étudiant sera capable :

- de prendre connaissance des théories relatives à la communication en général
- de comprendre les éléments et leur rôle en communication
- d'analyser les situations de communication et de relations en les vivant ou en les observant.
- d'appliquer des données à des situations de la vie quotidienr
- de synthétiser un ensemble d'observations et de faits vécus.

PROGRAMME

1. La communication et les langages : éléments verbal, non verbal, obstacles
2. Les distances relationnelles : chez l'animal, chez l'homme, infirmier-malade.
3. Les relations sociales : aide et acceptation, éducation, autorité et dépendance.
4. Les motivations, les besoins, l'intérêt, l'activité.
5. La conduite
6. La dynamique des groupes : cohésion, interaction, normes, buts, créativité, effectivité.
7. Le leadership, le commandement
8. Le psychodrame, le sociodrame.
9. La mesure en psychologie, en sociologie : sociométrie, psychométrie
10. Le jeu
11. L'observation : méthodes, techniques.
12. L'approche comportementale
13. Les groupes : types, organisations, interactions, normes, motivations.
14. Le travail en équipe (groupe, relations, rapports, structures, autorité
15. Les méthodes d'animation
16. L'analyse transactionnelle : états du moi, transactions, symbiose, positions de vie, jeux, scénario de vie et mini scénario,

applications en psychologie clinique, limites.

17. La relaxation : psychosomatiques, vie affective, sexuelle, lors de l'accouchement, en esthétique, en sport.
18. Techniques : yoga, training autogène, sophrologie, taichicheran
19. La suggestion , l'hypnose.

4. ORGANISATION DU TRAVAIL HOSPITALIER.

2me année : . 48H.

Objectifs du cours.

- connaître les théories d'organisation et de management
- connaître l'organisation hospitalière du point de vue humain, du point de vue législatif
- comprendre la structure hospitalière et son administration.

Contenu du cours.

1. - Principes généraux d'organisation et de gestion
   - Les grands courants de l'organisation
   - Le management contemporain

2. - Organisation du travail hospitalier

   1. Accueil à l'hôpital.
      - Accueil du malade
      - Accueil du personnel.

   2. Le pouvoir à l'hôpital

      2.1. Les organes de décision
      - Ministère de la Santé Publique et de la Famille
      - Ministère de la Communauté Française
      - Etablissements publics et privés
      - ASBL
      - Conseil d'administration
      - Comité de gestion

      2.2. Les organes de concertation
      - Conseil d'entreprise
      - Comité de SHET
      - Délégation syndicale
      - Assemblée générale des médecins.

3. Les différents départements de l'hôpital

Organisation et fonctionnement des services

3.1. Organisation médicale de l'hôpital

3.2. Organisation des services de soins

3.3. Organisation administrative

3.3.1. Gestion des malades

3.3.2. Gestion du personnel

3.3.3. Gestion des services financiers

3.3.4. Gestion du service hôtellerie

3.3.5. Maintenance

3.3.6. Travail social

4. Organigramme

2ème année

6. Cours: Introduction à la méthodologie de la recherche appliquée (24h)

Objectifs:

- Prendre conscience de l'importance de l'approche scientifique des problèmes de soins de santé en vue d'une approche rationnelle et efficace des soins aux malades ou de l'éducation sanitaire des populations (objectifs de soins, planification, exécution rationnelle, évaluation de la qualité).

- Comprendre les termes et le vocabulaire utilisés dans les divers articles de recherches portant sur le domaine des soins de santé.

- Comprendre et prendre conscience de la cohérence devant exister entre les diverses étapes méthodologiques de recherche conduisant à une analyse rationnelle des problèmes de soins de santé.

- Comprendre et savoir expliquer une recherche ayant fait l'objet d'une publication ou d'un exposé "en vue de son application en milieu hospitalier et/ou extra-hospitalier.

- Favoriser une approche critique des articles de recherche paraissant des les revues professionnelles de soins de santé en faisant la liaison entre les contenus du cours de Méthodologie de la recherche appliquée et du cours de Statistiques.

Contenus:

1. Approche scientifique et recherche:
   - la pensée scientifique
   - le questionnement et le doute
   - la démarche scientifique
2. Les étapes de la démarche scientifique
3. Pertinence et cohérence des étapes de la démarche scientifique
4. Les types de recherches: historiques, descriptives, exploratoires, comparatives, explicatives, expérimentales et quasi-expérimentales

5. La formulation d'un problème de recherche: éléments, précision, références...)
6. La formulation du ou des buts et des objectifs de recherche
7. La revue de la littérature: les sources de références, l'utilisation des documents, la rédaction correcte des références
8. Les hypothèses de recherche
9. Les étapes méthodologiques de recherche:
   - le devis de recherche (réduction des biais de recherche, validité interne et externe de la recherche menée)
   - la population et les échantillons
   - le milieu de recherche
   - les variables investiguées (les variables indépendantes et dépendantes, les variables secondaires)
   - les définitions opérationnelles
   - les instruments de mesure (questionnaires, grilles, check-lists, entrevues, instruments techniques...)
   - notions de validité et fidélité des mesures
   - les procédures de recueil des données
   - l'analyse des données et la présentation des données (tableaux)
10. Exemples appliqués: analyse critique de recherches parues dans les revues scientifiques de soins de santé et de soins infirmiers.

2ème année

6. Cours: Eléments de l'analyse statistique (16h)

Objectifs:

- Comprendre la différence entre les statistiques descriptives et les statistiques inférentielles.

- Faire le parallèle entre les devis de recherches, l'analyse des données, la présentation des données, et leur interprétation en fonction du traitement statistique de celles-ci.

- Comprendre et interpréter de façon critique les tableaux de présentation des données descriptives et des analyses inférentielles courantes (univariées et multivariées) apparaissant dans des articles de recherches portant sur les soins de santé.

Contenus:

1. Rappels du cours de 1ère année portant sur les statistiques descriptives et les divers types de variables, rappels des notions concernant les paramètres descriptifs d'une distribution de fréquences + exercices d'application.
2. Statistiques descriptives et statistiques inférentielles.
3. Notions de probabilités
4. Populations et échantillons
5. Inférence et généralisation des résultats
6. Distributions de probabilités
7. La loi normale: caractéristiques
8. Les tests inférentiels statistiques et les les types d'erreurs commises
9. Tests de comparaisons de données univariées:
   - qualitatives: chi 2
   - quantitatives: test T, Analyse de variance
   - groupes indépendants et appariés
   - taille des échantillons
10. Tests de relation entre données univariées:
   - corrélation entre variables numériques
   - régression simple
11. Tests non-paramétriques
12. Tests multivariés: qq notions
13. Exemples appliqués tirés de la littérature.

Prérequis:

- cours d'initiation aux statistiques (1ère année)

7. HYGIENE HOSPITALIERE (2ème année)

24 Heures/année

OBJECTIFS : Les étudiants seront capables de :

1) connaître les principales infections nosocomiales
leurs mécanismes d'action
les germes en cause
les mesures à prendre

2) élaborer une méthodologie pour l'étendue d'un problème d'épidémiologie en milieu hospitalier et la mise en oeuvre de la stratégie pour y remédier.

3) développer des attitudes adéquates pour prévenir les infections (techniques de soin, isolement)

4) Informer et former le personnel hospitalier en général et le personnel soignant en particulier aux techniques de soins, isolement.

5) Intégrer les notions financières en rapport avec les notions d'hygiène élémentaires.

6) Connaître les règles d'hygiène en matière d'isolement, entretien ménager, hygiène alimentaire.

CONTENU

1) Généralités

1.1 Différentes espèces de microbes - bactéries
virus

Transmission de germes
voies de contamination.

1.2 Statistiques en hygiène hospitalière - prévalence
- incidence
- mortalité
- morbidité

1.3 Programme épidémiologique : - méthodologie
- stratégie

1.4 Infirmier en hygiène hospitalière :-monographie fonctions
-rôles

2) Infections nosocomiales : types : urinaires
respiratoires
cathethers
cutanée
bactérienne
coût, remèdes et soins spécifiques

3) Hygiène spécifique

3.1 hygiène des mains : types de flore microbienne
moyens pour diminuer cette flore

3.2 hygiène alimentaire : législation
toxiinfection alimentaire
remèdes et recommandation
- matériel
- personnel
eau en milieu hospitalier

3.3 linge en milieu hospitalier : législation
circuit
conditions lavage
entreposage

3.4 Entretien ménager : produits utilisés
méthodes de travail
désinfection surfaces, mobilier

3.5 hygiène spécifique
- salle d'opération
- réanimation
- néonatalogie
- séparation circuits
- protocole de nettoyage
- technique de soins (isolement, cathétérisme...
- procédures de nettoyage et désinfection sol, surface, matériel, appareillage etc...

4) LEGISLATION HOSPITALIERE : Comité d'hygiène hospitalière
C.S.H.E.L.T.

5) STERILISATION CENTRALE : moyens utilisés et leur contrôle
type de distribution du matériel stérile et son ramassage

6) ANTISEPTIQUES - DESINFECTANTS.

8. EDUCATION POUR LA SANTE. (Education Sanitaire)

2me année Cadre, 16H.

Objectifs du cours.

- apporter les bases théoriques de l'éducation pour la santé.
- sensibiliser l'élève à son rôle d'éducation vis-à-vis :
  - du patient et de sa famille
  - du personnel hospitalier
- élaborer des programmes d'éducation pour la santé .
- informer sur les institutions actives en éducation pour la santé.

Contenu du cours.

1. Définition de la santé
2. Méthodologie appliquée à l'éducation sanitaire :
   - théorie de la communication
   - méthodes employées
3. Enseignement au patient, à la famille, à la collectivité :
   - méthodologie pour l'établissement de programmes d'éducation pour la santé
   - analyse de cas
   - élaboration d'un programme personnel
4. Principes théoriques et aspects pratiques de la formation permanente du personnel soignant :
   - définitions
   - objectifs, moyens, contraintes
   - description d'un service de formation permanente
   - élaboration d'un programme du point de vue théorique
   - conclusions
5. Les institutions de droit privé et les institutions officielles actives en éducation pour la santé.

9. Cours: Actualisation des soins (TP-Labo) (48h)

Objectifs:

- Actualiser les connaissances portant sur les approches théoriques et conceptuelles des soins de santé.

- Prendre conscience et comprendre l'importance des comportements efficaces du personnel soignant dans le cadre d'une qualité de soins optimale.

- Connaître les derniers développements en matière de soins de santé et de soins infirmiers (soins physiques, soins psychologiques, soins sociaux, soins éducatifs).

- Faire la relation entre la recherhe en soins infirmiers et soins de santé et l'actualisation des soins.

- Promouvoir l'intérêt pour la formation continuée concernant les nouvelles approches de soins (en vue de susciter à son tour l'intérêt du personnel soignant non-cadre).

- Promouvoir la lecture et l'analyse critique de publications concernant l'actualisation des soins.

- Appliquer en Travaux Pratiques les diverses connaissances et compétences apprises en vue de l'élaboration d'un travail de synthèse personnel concernant un domaine spécifique d'actualisation des soins étudié sous l'angle d'une revue de littérature exhaustive et d'une analyse personnelle évaluative.

Contenus: Essentiellement évolutifs

1. Conceptions des soins et modèles théoriques conceptuels (philosophies de soins)
2. Démarche de soins, résolution de problèmes de soins, étapes méthodologiques d'analyse:
   - recueil de données objectives
   - diagnostic infirmier
   - objectifs de soins centré sur la personne
   - planification des soins
   - dossier de soins infirmiers
   - interventions de soins infirmiers (choix)
   - évaluation de la qualité des soins

3. Relation d'aide et comportements efficaces du personnel soignant:
   - modèles théoriques
   - anxiété du malade et environnement
   - comportements efficaces et non efficaces du personnel
   - connaissance de soi
4. Technologie des soins: Application aux soins hospitaliers et extra-hospitaliers (thèmes variables d'une année à l'autre en fonction de l'évolution des recherches), exemples: contrôle de la douleur, imagerie médicale, alimentation parentérale, chimiothérapie anticancéreuse, affections génétiques, informatique et soins, sophrologie...
5. Travaux pratiques: élaboration et présentation d'un travail de synthèse portant sur un thème d'actualisation des soins, étudié sous l'angle des recherches récentes. Le travail est exposé au groupe et discuté. Le travail peut servir d'approche théorique (revue de littérature) en vue de la préparation du travail de fin d'études de 3ème année.

Annexe 5

Avoir obtenu 50 % lors de l'évaluation des capacités terminales qui se fera par un examen oral ou écrit.

Annexe 6 :

- Enseignant avec le titre requis (Arrêté Royal 22/04/69) ou Art 20 (Arrêté Royal du 22/03/69) ou d'un expert compétant dans le domaine paramédical

annexe 7

2° année

Dénomination des cours	classement des cours	nombre total de périodes
langue maternelle élocution	généraux	24 p
anglais	techniques	32 p
communications et relations humaines:	techniques	
théorie		16 p
T.P. méthodologie		32 p
organisation du travail hospitalier	techniques	48 p
introduction à la méthodologie de la recherche appliquée	techniques	24 p
éléments de l'analyse statistique	techniques	16 p
hygiène hospitalière	techniques	24 p
éducation pour la santé	techniques	16 p
actualisation des soins	cpp.	56 p
		288 p

205 _ 82 3003 J 34 E 2

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1 ANNEXE 1

DOCUMENT 8bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

● Communauté française ○ Libre - confessionnel
○ Provincial et communal ○ - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

8.117.002
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
Avenue Herbofin
6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
Tél. 061/22 46 71

dénomination : .....
adresse complète : .....
.....
n° matricule : .....
n° de téléphone : .....

2. Intitulé de l'unité de formation :

...CADRES...SPÉCIALISÉS...EN...SOINS...DE...SANTÉ.....
.....
.....NIVEAU 3.....

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°.1..(2) de .1..pages(2)

4. Prérequis de l'U.F. : repris en annexe n°.2..(2) de .1..pages(2)

5. Classement de l'U.F. :

○ (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré - inférieur (1)
- supérieur (1)

● (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....PARAMEDICALE.....(2)

○ (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....(2)

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement:
repris en annexe n°.3..(2) de .1..pages (2)

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. : (2)

.....ATTESTATION...DE...RÉUSSITE.....
.....

8. Programme du (des) cours :
repris en annexe .4..(2) de .12..pages(2)

9. Evaluation des capacités terminales :
repris en annexe .5..(2) de .1..pages(2)

10. Profil du (des) chargé(s) de cours :
repris en annexe .6..(2) de .1..pages(2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (3)	Nombre total de périodes (4)
.....	.....	.....
.....	.....	.....
..... Annexe 7	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
2. Part d'autonomie		
.....	.....	.....
.....	.....	.....
3. Conseil des études		.....
Admission des élèves		.....
Rattrapage		.....
Bilan final		.....
Total des périodes		.....

B. Part supplémentaire éventuelle

.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
Total des périodes		.. ..
C. Total général des périodes		.28.8.....

12. Date de la proposition : .. 5.12.92.....

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1)
~~Représentant du pouvoir organisateur subventionné~~ (1)

13. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Néant

Date : ..14.02/02.12.92..... Signature :

14. DECISION : ~~ACCORD~~ - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)
Motivation de la décision :

Date : 04.09.92 ..... Signature :

(3) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM (4) 1 période = 50 minutes

annexe 1

3° année

L'étudiant devra être:

- sensibilisé aux résultats de recherches menées dans des domaines en Belgique et à l'étranger, et aux possibilités d'applications pratiques des résultats en milieu clinique.

- capable d'analyser de façon critique des situations concrètes et pratiques dans les 2 domaines envisagés suivant une méthodologie rigoureuse.

- capable d'appliquer les principes et concepts théoriques étudiés aux situations vécues, en vue d'apporter des solutions.

Annexe 2.

Prérequis.

3ème année:

- réussite de la 2ème année

annexe 3

NEANT

annexe 4

1. ANGLAIS

16 heures/année.

OBJECTIF

Les étudiants seront capables de rédiger des abstracts à partir de textes professionnels, en faisant le moins possible appel au dictionnaire.

MATIERE

Articles tirés de revues scientifiques médicales ou paramédicales, manuels techniques, etc.
Le choix des textes se fera idéalement en coopération avec les titulaires des cours techniques afin de cerner au mieux les besoins des futurs cadres.
Approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales.

PRE-REQUIS

Les élèves seront capables d'identifier les structures grammaticales courantes et auront une connaissance passive du vocabulaire de base.

CADRES SPECIALISES EN SOINS DE SANTE

2. Cours de communication et relations humaines (3ème année)

24 Heures/année.

OBJECTIF : L'étudiant sera capable :

- de prendre connaissance de pratiques psychothérapeutiques et psychopédagogiques.
- d'en appliquer les éléments et principes fondamentaux (surtout en pédagogie générale)
- de synthétiser des observations issues des exercices pratiques.

PROGRAMME : I) les psychothérapies de groupe : initiation
fondements théoriques
types et applications cliniques

II) didactique et pédagogie
- l'apprentissage
- les objectifs
- les taxonomies
- les méthodes actives dans la pédagogie des adultes.

3. LEGISLATION SOCIALE 32 Heures/année

A la fin de leur formation , les étudiants devront être capables de faire preuve de connaissance dans les domaines de la législation sociale .Ils devront pouvoir identifier et appliquer l'ensemble des dispositions relatives a l'organisation et aux règles de travail se rapportant à la profession d'infirmière .

PLAN DU COURS

-législation sociale : définition , recrutement , embaûche , contrat de travail ;
-définition des fonctions et responsabilités ;
-évaluation du personnel ;
-les promotions ;
-les rémunérations ;
-les perfectionnements ;
-le travail à temps partiel ;
-les congés , l'absentéisme ;
-la protection des travailleurs : CE , CSHE ;
-la médecine du travail ;
-les accidents et maladies professionnelles ;
-la sécurité soviale ;
-les syndicats ;
-les travailleurs indépendants .

3ème année

4. Cours: Approche éthique et morale des professions paramédicales y compris les aspects légaux et déontologie

32 Heures/année

Objectifs:

- Comprendre l'implication des aspects de la déontologie légale et l'évolution actuelle des textes législatifs concernant l'ensemble du secteur des soins de santé.
- Comprendre et prendre conscience des aspects éthiques et moraux inhérents aux profesions de de santé, dans une optique de clarification personnelle de valeurs.
- Connaître les diverses théories philosophiques relatives à la bioéthique et au développement du jugement moral du personnel soignant.
- Comprendre et appliquer à des problèmes concrets (études de cas fictifs et/ou vécus) la démarche de prise de décision éthique selon une approche multidisciplinaire.

Contenus:

1. Rappels: dispositions légales (lois, AR, directives ministérielles...) concernant la déontologie professionnelle des personnels de santé
2. Ethique et morale: définitions, valeurs, culture, clarification, application au secteur des soins de santé
3. Résolution des problèmes bioéthiques: contraintes et aspects pratiques institutionnels (théories développées au niveau philosophique)
4. Les comités d'éthique et la résolution des problèmes cliniques de soins de santé
5. La charte des droits du malade
6. Développement du jugement moral des personnels de santé et comportements efficaces du personnel
7. Etude de cas concrets: euthanasie, eugénisme, avortement, acharnement thérapeutique, information du malade et des familles, ...

A la fin de leur formation , les étudiants devront faire preuve de connaissances mobilisables dans le domaine de la déontologie .Ils devront connaître quels sont leurs droits et obligations envers leur profession , leurs collègues , les patients qu'ils seront amenés à soigner .Ces connaissances leur permettront d'être éclairés sur l'attitude à adopter face aux situations particulières qui naissent du fait de l'exercice de l'art infirmier et des relations humaines avec les patients .

PLAN DU COURS

-Historique et définition , les serments et ordres ;
-Droits et obligations de l'infirmière vis-à-vis de sa profession:
statut , art infirmier , listes d'actes ,protection des titres associations professionnelles ;
-Droits et obligations des infirmières vis-à-vis des individus :
les collègues , les patients , charte des droits des malades ;
-Infirmière face à la justice :
sanction pénale , sanction civile , responsabilité des individus et des employeurs ;
-Les assurances ;
-Le secret professionnel ;
-Les saisies , perquisitions , réquisitions ;
-problèmes éthiques et déontologiques faisant l'objet de modification ou de projet de loi :
avortement , don d'organe .

3ème année

5. Cours: Organisation et administration de la santé publique (16h).

Objectifs:

- Comprendre les aspects et les implications de l'organisation des services de santé au niveau belge et international dans une optique de planification et d'efficacité.

- Comprendre les concepts inhérents à l'approche communautaire des problèmes de santé dans une optique multidisciplinaire.

- Comprendre et appliquer les méthodes de planification des services de santé et les méthodes d'évaluation des services de santé publique.

Contenus:

1. Concepts généraux: santé et maladie
2. Approche sociale de la santé, approche anthropologique de la santé,...
3. Activités sanitaire et santé communautaire
4. Approche intégrée de la santé et systèmes d'organisation des personnels de santé
5. Données épidémiologiques et prises de décision dans la planification de la santé publique
6. Indicateurs de santé: critères, normes, besoins des populations en matière de santé publique méthodes de recueil des données et de planification
7. Moyens et ressources disponibles (évaluation de l'efficacité)
8. Développement de programmes de santé publique: étapes de mises en route et applications
9. L'évaluation des programmes de santé publique (exemples d'application en Belgique et dans le monde)

6. Administration et Gestion des Etablissements hospitaliers (3ème année

32 Heures/année

1) OBJECTIFS : L'étudiant sera capable de :

- connaître le rôle et la fonction des établissements hospitaliers en Belgique
- connaître les normes d'agréation des hôpitaux
- connaître le fonctionnement et le financement de l'hôpital afin qu'il intègre ces notions au niveau de l'unité de soins.
- participer à la gestion financière, humaine de l'unité d'hospitalisation .

2) CONTENU :

1) historique des hôpitaux
2) Programmation hospitalière - législation
   - statistiques hospitalières en Belgique
   - critères de programmation
   - modalités d'application
   - politique de santé en Belgique
3) Loi sur les hôpitaux :-législation hospitalière :
   - normes architecturales
   - normes fonctionnelles
   - normes organisationnelles

   -procédure d'agréation des hôpitaux.
4) normes particulières en personnel soignant
5) gestion hospitalière : - mode de financement des hôpitaux
   - critères utilisés
   - indice de performance
6) Comptabilité des hôpitaux : - comptabilité générale
   - plan comptable des hôpitaux

7) Gestion hospitalière :
- objectifs
- critères
- financement du secteur hospitalier
- prix journée
- gestion des services médicaux et techniques
  - A.M.U.
  - soins intensifs.
- gestion des lits hospitaliers - admission
- gestion des patients ambulants.

8) Evaluation de l'activité hospitalière.

7. ADMINISTRATION ET GESTION D'UNE UNITE DE SOINS.

3me année : 40 Heures/année

Objectifs du cours.

- montrer l'importance d'une gestion et d'une administration efficace de l'unité de soins.
- insister sur l'aspect théorique nécessaire pour une organisation saine
- actualisation des facteurs influençant l'organisation hospitalière
- intégration des nouvelles théories dans l'organisation pratique

Contenu du cours.

1. Description de l'hôpital d'aujourd'hui :
   - aspect économique
   - aspect législatif
   - définition de l'unité de soins et ses différents aspects.
2. Principes d'organisation et d'administration :
   - définitions et applications aus services infirmiers
   - fonctions d'un service infirmier d'hôpital
   - organigramme du service infirmier
   - comparaison entre l'hôpital et l'entreprise.
   - leadership
   - prise de décision
3. Organisation du travail dans l'unité de soins.
   - mise en application du dossier infirmier
   - utilisation du R.I.M.
   - responsabilité et délégation des tâches
   - communication et transmission de l'information
   - résistance au changement
   - satisfaction au travail et motivation
   - évaluation du personnel.

8. FORMATION PERMANENTE DU PERSONNEL SOIGNANT.

3mé année : 32 Ha

Objectifs du cours.

- sensibiliser les élèves à l'enseignement des adultes
- établir des programmes de formation pour le personnel hospitalier
- sensibiliser aux problèmes d'introduction du changement
- apporter des moyens d'évaluation
- insister sur les applications pratiques.

Contenu du cours.

1. Formation des adultes : Modèles et théories :
   - qui est l'étudiant adulte ?
   - les stades de la vie adulte
   - le changement
   - le changement planifié
   - la résistance au changement
2. Principes d'élaboration de programmes d'information, de formation, de perfectionnement.
   - contenus de la formation permanente à l'hôpital
   - méthodes pédagogiques
   - quel est le rôle de l'enseignant vis à vis du groupe
   - les lignes de forces de l'élaboration d'un curriculum
   - préparation d'un programme de formation
3. Moyens didactiques utilisés
4. Evaluation de l'efficacité des programmes
5. Exemples d'application.

9. ERGONOMIE ET TECHNIQUES HOSPITALIERES 16 Ha

A la fin de leur formation , les étudiants devront faire preuve de connaissance dans les domaines de l'adaptation du travail infirmier à leurs besoins en tant qu'être humain en mouvement possèdant des spécificités physiques , psychologiques et sociales . Ils devront être capables d'appliquer ces connaissances dans l'organisation de leur travail (techniques de soins , répartition des soins ...). Ils devront être capables de manifester de l'intérêt pour toute tâche et tout matériel allianat l'amélioration des conditions de travail et la qualité des soins .

PLAN DU COURS

-définition et historique de l'ergonomie ;
-types d'ergonomie ;
-la démarche ergonomique ;
-le diagnostic ergonomique : l'étude de poste ;
-ergonomie et santé : la fatigue ,
le travail posté ,
la charge mentale du travail ,
les accidents de travail ,
la femme enceinte au travail ,
-ergonomie et arcitecture des unités de soins ;
- .. ..matériel de soins ;
- .. ..organisation des soins .

1o. INITIATION INFORMATIQUE

24 Heures/année

A la fin de leur formation , les étudiants devront faire preuve de connaissance dans les domaines de l'informatique appliquée au milie hospitalier .Ils devront être capables de comprendre les principes fonctionnement des ordinateurs , se familiariser à son utilisation et être capables d'analyser une situation existante en vue de son i formatisation . Ils devront être d'avantage réceptifs au traitement automatique des informations dans les domaines médicaux et infirmie

PLAN DU COURS

-définition et historique ;
-structure fonctionnelle des ordinatuers ;
-notion d'information , enregistrement des informations ;
-traitement à distance ;
-étapes du traitement des données : analyse , programmation , softw
-exemples pratique d'une informatisation : le cahier des charges ,
-applications en milieu hospitalier : le labo , la cuisine , la distribution des méd icaments , enregistrement des malades , l' ordinateur au lit du patient , les statistiques , gestion de doss ordinateur en consultation ;
-exercices pratiques de familiarisation avec l'ordinateur :
le traitement de texte
la gestion de fichier
statistiques

3ème année

11. Cours: Séminaires de recherche (24p)

Objectifs

- Préparation et présentation au fur et à mesure de l'élaboration des étapes méthodologiques d'une recherche appliquée en soins de santé, cohérente avec les objectifs de la formation et le milieu de la pratique (hospitalière ou extra-hospitalière).

- Cette préparation conduit à l'élaboration finale du travail de synthèse de fin d'études (mémoire, école de cadres).

- Chaque étape de préparation est discutée en groupe et évaluée en vue de remaniements éventuels ou de compléments d'information ou de traitements (approche formative)

Prerequis:

- Cours d'Introduction à la recherche
- Elements de l'analyse statistique
- Actualisation des soins

Annexe 5

Avoir obtenu 50 % lors de l'évaluation des capacités terminales qui se fera par un examen oral ou écrit.

Annexe 6 :

- Enseignant avec le titre requis (Arrêté Royal 22/04/69) ou Art 20 (Arrêté Royal du 22/03/69) ou d'un expert compétant dans le domaine paramédical

annexe 7

3° année

Dénomination des cours	classement des cours	nombre total de périodes
anglais	techniques	16 p
communications et relations humaines	techniques	24 p
législation sociale	techniques	32 p
approche éthique et morale des professions paramédicales, y compris les aspects légaux - déontologie	techniques	32 p
organisation et administration de la santé publique	techniques	16 p
administration et gestion des établissements hospitaliers	techniques	32 p
administration et gestion des unités de soins	techniques	40 p
formation permanente du personnel soignant	techniques	32 p
ergonomie et techniques hospitalières	techniques	16 p
initiation informatique (labo)	techniques	24 p
séminaire de recherche	cpp	24 p
		288 p

2 S

82 30 044 U 34 E2

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1 ANNEXE 1

DOCUMENT 8bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

● Communauté française ○ Libre - confessionnel
○ Provincial et communal ○ - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

8.117.002
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
Avenue Herbofin
6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
Tél. 061/22 46 71

dénomination : .....
adresse complète : .....
.....
n° matricule : .....
n° de téléphone : .....

2. Intitulé de l'unité de formation :

.....EPREUVE INTEGREE 3e année.....
.....
.....CADRES SPECIALISÉS EN SOINS DE SANTE.....

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n° 1.(2) de 1..pages(2)

4. Prérequis de l'U.F. : repris en annexe n° 2.(2) de 1..pages(2)

5. Classement de l'U.F. :

○ (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré - inférieur (1)
- supérieur (1)

● (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....PARAMÉDICALE...(2)

○ (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....(2)

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement:
repris en annexe n°. 3.(2) de 1..pages (2)

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. : (2)

.....ATTESTATION DE REUSSITE.....
.....

8. Programme du (des) cours :
repris en annexe .4..(2) de 1..pages(2)

9. Evaluation des capacités terminales :
repris en annexe .5..(2) de 1..pages(2)

10. Profil du (des) chargé(s) de cours :
repris en annexe 6 .(2) de 1..pages(2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (3)	Nombre total de périodes (4)
Aide et. préparation aux	.....	.....
..... mémoires	...CT.....	.....8.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
2. Part d'autonomie		
.....	.....	.....
.....	.....	.....
3. Conseil des études		.....
Admission des élèves		.....
Rattrapage		.....
Bilan final		.....
	Total des périodes	.....8.....

B. Part supplémentaire éventuelle

.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
	Total des périodes	.....

C. Total général des périodes .....8.....

12. Date de la proposition : ..... 5/12/92.....

Signature du :
Chef d'établissement de la ~~C.F.~~ (1)
~~Représentant du pouvoir organisateur subventionné~~ (1)

13. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Néant

Date : ...le 02/09/92..... Signature :

14. DECISION : ~~ACCORD~~ - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)
Motivation de la décision :

Date : 04.09.92 ..... Signature :

(3) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM (4) 1 période = 50 minutes

Annexe 1

Epreuve destinée à apprécier la capacité de l'étudiant(e) à intégrer les différents cours par la réalisation d'un travail de fin d'étude.

Ce travail rédigé par écrit, sera défendu oralement. Il concernera un problème spécifique relatif à la gestion d'une unité de soins.

Annexe 2

Réussite de la 3ème année

Annexe 3

Néant

Annexe 4

Travail de fin d'étude

Annexe 5

Avoir obtenu 50 % lors de l'évaluation des capacités terminales qui se fera par un examen oral ou écrit.

Annexe 6 :

- Enseignant avec le titre requis (Arrêté Royal 22/04/69) ou Art 20 (Arrêté Royal du 22/03/69) ou d'un expert compétant dans le domaine paramédical